

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

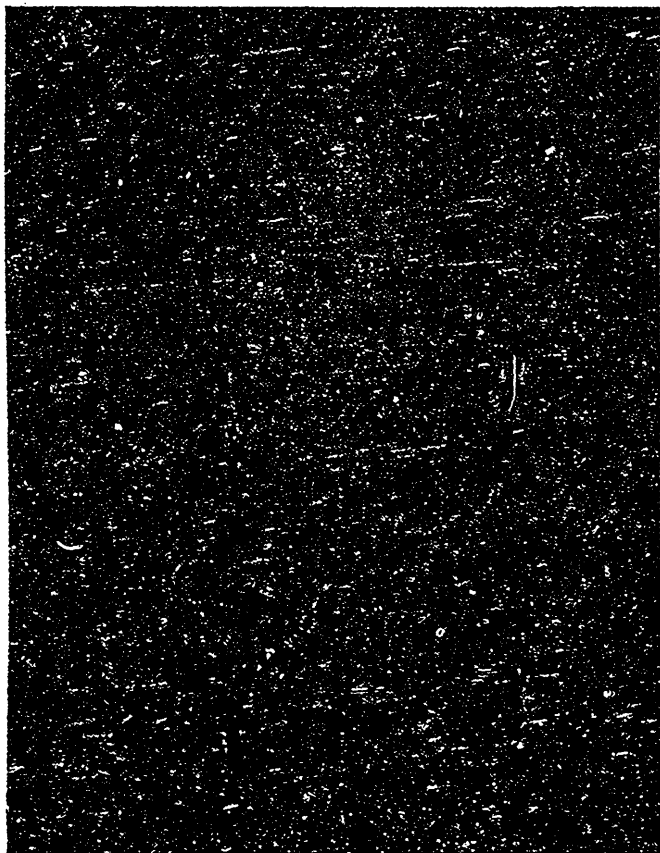
Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Mgr DUPLESSIS DE MORNAY



TROISIÈME ÉVÊQUE DE QUÉBEC
NÉ A VANNES, BRETAGNE, EN 1663
SACRÉ ÉVÊQUE A PARIS, LE 22 AVRIL 1714
DÉCÉDÉ A PARIS, LE 28 NOVEMBRE 1741
IL N'EST JAMAIS VENU AU CANADA

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour que les solennités jubilaires du Souverain Pontife resserrent les liens de foi, d'obéissance et d'amour qui nous attachent, par le cœur, au centre de l'unité catholique. Ainsi soit-il.

Remerciements de S. E. le cardinal Taschereau à son clergé

Mes chers Collaborateurs,

Je veux encore une fois vous transmettre—et par vous à vos bien-aimés paroissiens—l'expression de ma vive et sincère gratitude pour votre inépuisable charité. Les sommes considérables que vous m'avez données pour le soutien d'une institution qui m'est bien chère et qui est nécessaire au diocèse, sont un témoignage manifeste de l'attachement que vous avez pour votre premier pasteur et de cette générosité traditionnelle qui ne s'est jamais démentie. Vous avez donné là un spectacle vraiment digne d'admiration, un spectacle qu'on retrouverait difficilement ailleurs. Si j'ai raison d'être enchanté et fier de votre cadeau princier, j'ai encore plus raison de l'être de vous qui êtes ma couronne, la gloire et le bonheur de ma vieillesse.

Que vous rendrai-je en échange de tant de bontés de votre part ? Tous mes efforts personnels seraient impuissants à vous remercier comme il conviendrait de le faire ; mais je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur : *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo* (Ps. 115, 4) ; tous les jours, au saint sacrifice de la messe, je demanderai au divin Cœur de Jésus de vous rendre au centuple, ainsi qu'à vos ouailles, ce que vous m'avez fait par amour pour lui.....

E.-A. CARDINAL TASCHEREAU,

Arch. de Québec.

Séminaire de Québec et Université Laval

I

Le Séminaire de Québec a été fondé en 1663, par Mgr de Laval. Les différentes donations qui lui ont été faites par le premier évêque de Québec sont les suivantes : 1^o seigneuries de Beaupré et

de l'île de Jésus ; 2^o fief Saull-au-Matlot, situé dans la ville de Québec ; 3^o une maison au Château-Richer, et la seigneurie de la Petite-Nation, près de Montréal ; 4^o tous les meubles, livres, ornements et arrérages de rentes dus au dit évêque, lors de son décès arrivé le 6 mai 1708.

Tous les biens donnés au séminaire de Québec par Mgr de Laval avaient été acquis au prix de *deniers de famille* de cet éminent prélat, allié à la famille royale de France.

Le séminaire de Québec n'a jamais reçu un seul centin ni du gouvernement français, ni du gouvernement anglais, ni d'aucune institution civile.

Mgr de Laval n'a imposé au séminaire de Québec que deux obligations : 1^o soutenir l'œuvre du Grand et du Petit-Séminaire ; 2^o donner gratuitement la pension et l'instruction à douze enfants pauvres.

En 1666, une première maison en bois fut bâtie dans le jardin du presbytère de Québec. C'est là que se logea Mgr de Laval avec son Grand Séminaire composé de quelques prêtres.

Dès l'année 1668, le Petit Séminaire s'ouvrit dans la maison de Madame Couillard, dont les fondations mises à découvert en 1872 ; se trouvent à l'entrée du jardin du séminaire.

Au mois de mai 1678, fut posée la première pierre de cette partie de l'édifice (150 pieds sur 30), qui fait face au jardin du séminaire et à la cour des Petits. Ce premier corps de logis n'avait d'abord qu'un seul étage du côté de la cour, surmonté de petites mansardes. En 1701, après le premier incendie, on ajouta un deuxième étage, et en 1866, après l'incendie de 1865 qui avait consumé près de la moitié de cette partie de l'établissement, on en a ajouté un troisième.

A partir de 1701, la corporation du Séminaire a ajouté de nouveaux édifices à ce premier corps de logis, de sorte que vers 1714, la longueur totale du Séminaire était de 350 pieds.

Aujourd'hui, la longueur des édifices connus sous le nom de « Séminaire de Québec, » est de 684 pieds. Si à ce chiffre on ajoute le chiffre de la longueur des édifices de l'Université Laval, on atteint le chiffre total de 1,530.

Les diverses donations de Mgr de Laval n'avaient pas une bien grande valeur à l'époque où elles furent faites. Le pays était encore désert, et les revenus de toutes les seigneuries n'atteignaient qu'un chiffre fort peu élevé. Mais le saint évêque avait donné tout ce qu'il possédait.

Le personnel (1) du Séminaire, en 1704, était de 54; même chiffre en 1750. En 1809, il atteignait le chiffre de 110; en 1892 ce personnel est de 670.

Durant cette période de deux siècles et plus, le séminaire de Québec, a éprouvé des pertes nombreuses, par suite des guerres sans fin qui ont désolé le pays et des sièges mémorables que la ville a eus à subir, sans compter les incendies qui se sont renouvelés jusqu'à trois fois, en 1701, 1705 et 1865

Grâce à une sage économie, non seulement la corporation du séminaire a pu se relever de tous ces désastres et maintenir son établissement, mais elle a même pu faire quelques acquisitions territoriales.

Avec le développement du pays, ces propriétés ont acquis plus d'importance; et, en 1852, le Séminaire de Québec, croyant obéir au vœu de son illustre fondateur, posa les bases de l'Université Laval.

II

Le nombre des prêtres qui constituent « le corps du Séminaire de Québec, » est de 12.

Ces 12 prêtres, désignés sous le nom d'*agrégés*, sont assistés par 16 prêtres qui prennent le nom d'*auxiliaires*.

15 ecclésiastiques sont, en outre, attachés à l'établissement, comme maîtres de classe, maîtres de salle, etc.

De ces 43 prêtres et ecclésiastiques, 12 professent à l'Université, dans les facultés de théologie et des arts.

Le salaire de ces 43 prêtres et ecclésiastiques se répartit comme suit :

1 ^o . <i>Agrégés</i> : salaire, \$120 chacun (y compris habilement).....	\$1,440 00
2 ^o <i>Auxiliaires</i> : salaire, \$120 cha. un. Total.....	1,920 00
<i>Ecclésiastiques</i> : salaire, \$55 chacun. Total.....	825 00
Total des salaires.....	4,185 00

C'est-à-dire, que le chiffre total des salaires réunis des 43 prêtres et ecclésiastiques qui font la besogne du Séminaire, s'élève à peu près au montant que perçoit un premier commis de banque.

Continuons ce calcul. En sus du salaire de \$120 par

(1) Par ce mot, on doit entendre le chiffre total des personnes vivant dans la communauté.

année, chaque agrégé reçoit sa pension, aux dépens de la maison. Soit :

Pour la pension \$120 chacun.....	\$1,440 00
Ajoutez les salaires.....	1,440 00
Total.....	2,880 00

C'est-à-dire, que les dépenses totales pour salaires et pensions de ces 12 agrégés s'élèvent à la moitié du salaire d'un juge à la Cour Supérieure !

Pour que ces hommes se contentent du salaire d'une maîtresse d'école des concessions, il faut donc que leur genre de vie leur fournisse, de quelque manière, une foule de compensations, estimables à prix d'argent ! Voyons ce qui en est, et pour cela ouvrons le règlement des prêtres de la maison, qui leur accorde 2½ heures de récréation et exige d'eux 14 ou 15 heures de travail par jour.

La compensation est maigre, on l'admettra, et ne suffit pas pour expliquer un fait dont la cause ne peut être matérielle.

III

Le Recteur de l'Université-Laval est en même temps supérieur du Séminaire.

Son salaire est le même que celui des autres agrégés : \$10 par mois.

En ajoutant au chiffre de son salaire le chiffre des dépenses pour sa pension, on arrive au chiffre total de..... \$220 00

Ce sont là tous les émoluments perçus par ce dignitaire !

Le recteur de l'Université de Toronto, perçoit un salaire annuel de..... \$4,600 00

Différence en faveur du recteur de l'Université de Toronto..... 3,780 00

Le salaire du recteur de l'Université de Toronto est perçu sur les revenus de l'université, qui est dotée par le gouvernement ; le salaire et les dépenses du recteur de l'Université Laval sont payés par le Séminaire de Québec.

Le salaire que perçoit le recteur de l'Université de Toronto pourvoirait et au-delà à toutes les dépenses, (salaire compris,) des 12 agrégés du séminaire. Il resterait même une balance de 1,120 piastres.

IV

Le nombre des jeunes gens qui reçoivent leur instruction au Séminaire et à l'Université est de 590.

Des 272 pensionnaires, 132 reçoivent des secours du séminaire pour un montant de 5,294.00 piastres.

Les externes pauvres ne paient rien. Ceux qui le peuvent paient \$1.80 par mois.

Les élèves du High School de Québec, qui sont, par rapport à cette école, sur le même pied que les externes du séminaire, paient \$50.00 par année, c'est-à-dire, trois fois plus !

V.

La somme totale déboursée par le Séminaire de Québec depuis 1852 exclusivement jusqu'à 1892 aussi exclusivement pour l'Université (constructions, musées, ameublement, entretien, professeurs) a été de \$1,136,805.26. Cette somme ne renferme pas ce que les musées avaient déjà coûté au Séminaire avant 1858, ni les intérêts des argents empruntés pour faire face aux dépenses, ni les sommes déboursées pour la Succursale de Montréal et à son occasion.

La recette, pour faire équilibre à cette dépense, représentée par les pensions des élèves, les prix des cours et les honoraires des diplômés, s'est élevée, pendant ces quarante mêmes années, à \$ 296,298.81.

Dépenses \$ 1,136,805.26

Recettes 296,298.81

Déficit \$ 840,506.45

Ce déficit, partagé entre tous les élèves qui ont fréquenté l'Université à Québec depuis son origine, ferait pour chacun d'eux un peu plus de \$400.—\$400 ! voilà ce qu'a coûté au Séminaire de Québec chacun des élèves ou étudiants universitaires ! Quelle spéculation !!

Mais comment le Séminaire a-t-il pu subvenir à cette dépense ?

Evidemment il a dû assumer la responsabilité de dettes qui pèsent encore pour un montant considérable sur son budget. La somme perçue par suite du règlement de la question des biens des Jésuites n'a couvert que la moindre partie de ces dettes. Pour le reste de ce qui est payé, le Séminaire a dû le faire en grande partie aux dépens de son œuvre, le Grand et le Petit Séminaire, en lésinant sur beaucoup d'améliorations dont le besoin se fait vivement sentir, mais qu'il faut nécessairement ajourner pour des temps meilleurs. Naturellement c'est aux

dépens de ces améliorations que devaient être payées les sommes exorbitantes que demande la Corporation de la ville de Québec sous le prétexte de faire payer l'eau qu'elle est censée vendre au Séminaire.

Mais est-ce que le Séminaire de Québec n'est pas riche ? n'a-t-il pas des capitaux considérables placés dans les institutions monétaires et ailleurs ?

Il est vrai que la somme des capitaux placés au nom du Séminaire forme un montant assez important. Mais, malheureusement pour lui, il faut défalquer de cette somme :

1o. Un montant très notable, dont le Séminaire n'a que l'administration, et dont le revenu doit être appliqué tous les ans en pensions pour les élèves pauvres du Grand et du Petit Séminaire. Le Séminaire ne peut toucher à ce capital pour aucune considération ;

2o. Un autre montant très considérable pour lequel le Séminaire de Québec n'est qu'un prête nom. Une communauté religieuse d'Europe, en relation d'amitié avec le Séminaire, pour se sauver du naufrage en Europe, a demandé au Séminaire de Québec de placer ses fonds au Canada comme les siens propres, sans distinction extérieure, afin de s'éviter des tracasseries de l'autre côté de l'Océan. Le Séminaire de Québec a bien voulu rendre gratuitement ce service ; mais il n'en est pas plus riche. Au contraire, que d'ennuis ne lui a-t-on pas faits souvent à cette occasion !

Ces deux montants défalqués, ce qui reste est assez réduit pour que le Séminaire soit obligé de recourir à des sources de revenus extérieurs afin de faire face à ses dépenses annuelles, et encore en réduisant celles-ci à un minimum dont souffre péniblement son œuvre principale.

Nécrologe ecclésiastique du diocèse de Québec pour 1892

	âge	décès
M. J. O. Soucy, curé de St-Roch des Aulnaies...	51	12 janvier
" J. H. Desruisseaux, curé de Saint-Bernard.....	59	23 "
Mgr M. E. Méthot, du séminaire de Québec.....	64	6 février
M. L. Provancher, rédacteur du <i>Naturaliste</i>	72	22 mars
" J. J. N. N. Gauthier, ancien curé de Saint-Lazare.....	42	7 juin
" E. Demers, curé de Saint-Philippe.....	61	9 "
" P. D. H. Tanguay, ancien curé de Saint-Paul du Buton.....	38	24 "
" S. G. O. E. De la Chevrotière curé de S. Victor	50	26 août.

Nos principales maisons d'éducation et de charité (1850 à 1860)

(Suite)

FONDATEURS.

- 1850—Bon Pasteur de Québec..... Mgr Baillargeon et M. Muir.
- 1850 - Collège de RigaudMgr Desautels.
- 1852— Université Laval.Séminaire de Québec.
- 1852— Collège de SherbrookeCuré A.-E. Dufresne.
- 1853—Collège Ste-Marie de MonnoirCuré Grevier.
- 1853—Couv. de Ste-Marie de Monnoir... do.
- 1853—Couvent de la Présentation à St HyacintheMgr Prince.
- 1853—Collège de Lévis.....Mgr Déziel.
- 1854—Collège de Rimouski.....Curé Lapointe.
- 1856—Couvent de Jésus-Marie à Saint Joseph de Lévis.....Curé Routhier.
- 1857—Ecoles Normales.....Gouver. Provincial.
- 1858—Ecole d'Agriculture.....Collège de Ste-Anne.
- 1858—Couvent du S. Cœur, Sault-au-Récollet.....Mgr Vinet.
- 1858—Collège Saint-MichelCuré Fortier.

L'HISTOIRE DU PANAMA

On sait qu'il s'agissait de joindre l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique, par un canal traversant l'Amérique centrale, afin d'éviter aux navires le contour de l'Amérique, comme le canal de Suez leur évite le contour de l'Afrique. L'isthme de Panama n'a que 46 milles de traversée.

On songe à creuser ce canal depuis la découverte de l'Amérique.

Plusieurs projets ont été étudiés dans ce siècle. Le plus pratique paraît être celui qui fait passer le canal par le lac Nicaragua et le fleuve Saint-Jean.

Ce canal aurait coûté tout au plus 200 millions et traverserait un pays fertile.

Comment ce projet fut-il abandonné par la compagnie de Lesseps pour en adopter un autre qui faisait passer le canal par un pays horriblement malsain et à travers une chaîne de montagnes?

Il fut entrepris en 1881 ; on y a englouti près de 1500 millions de francs et 30 mille cadavres d'hommes.

Donc, le 3 mars 1881, était constituée à Paris la *Société univer-*

selle du canal interocéanique de Panama, au capital de 300,000-000, divisé en 600 mille actions de 500 francs.

300 millions pour un projet que les hommes du métier savaient impraticable, il y avait de quoi secouer toute la juiverie. Elle se précipita sur la proie.

Bientôt, il n'en resta pas un sou, et l'on eût recours aux emprunts, qui avec les 300 millions d'actions atteignirent bientôt le chiffre de 1 milliard, 84 millions. Et cette danse du milliard était finie au commencement de 1888.

Et le canal n'était guère plus avancé qu'en 1884.

Il fallait faire faillite ou recommencer la danse du milliard.

Le 8 juin, la Compagnie était autorisée par les chambres à contracter un emprunt de 720 millions en valeurs à lots. Le public mis en méfiance, ne souscrivit que 305 millions qui, ajoutés aux emprunts précédents, forment le total de 1400 millions.

Que sont devenus ces 1400 millions ?

Quelques centaines ont passé sur le chantier du Panama, où les ouvriers comme les ingénieurs les jetaient dans la boue, et les gaspillaient en extravagances, en attendant que la fièvre des marais vint y mettre un terme.

Mais l'orgie principale s'est passée à Paris.

Là s'étaient donné rendez-vous tous les faiseurs, tous les agioteurs, toute la juiverie et sa sequelle.

Politiciens et tripoteurs s'unissent pour dévorer les 1500 millions donnés par l'épargne française.

Bref, en décembre 1888, la Compagnie était incapable de faire face à ses engagements et le ministre des Finances d'alors demanda à la Chambre d'autoriser la Compagnie à proroger pendant trois mois le payement de ses dettes. Cette fois, la Chambre refusa.

C'était la fin.

M. de Lesseps et les autres administrateurs quittèrent la maison, et le tribunal de la Seine en nomma d'autres à la place.

Enfin, le 5 février 1889, le tribunal civil de la Seine prononçait la dissolution de la Société et nommait comme liquidateur M. Brunet, ancien ministre. *La Société universelle du canal interocéanique du Panama* était morte.

Nous assistons aujourd'hui à la décomposition du cadavre.

Les membres de la Commission du Panama qui, en 1888,

votèrent et firent voter l'émission des 700 millions de valeur à lots, sont :

Leguay, président, grand expulseur de religieux, aujourd'hui en prison pour escroquerie dans l'affaire de la Compagnie de la dynamite, Henry Maret, directeur du *Radical*, Pesson, Sarlat, Saint-Martin, Sans-Leroy, tous opportunistes ou radicaux.

ERNEST RENAN

(Suite)

SA MÉTHODE

IV

Le mode d'attaque d'Ernest Renan n'est point pour jeter l'épouvante dans le camp des catholiques, ni même pour alarmer la foi du dernier des croyants. L'arme qu'il tourne contre notre foi et l'objet même de nos croyances est lamentablement usée, rouillée, émoussée en toutes ses pointes. L'engin dont il nous menace rate depuis soixante siècles, c'est-à-dire, pour nous depuis toujours. Sa machine infernale (1) ne fait jamais explosion, ne rappelant que de fort loin la vulgaire marmite, bourrée de toutes les poudres modernes, que les anarchistes, ces logiciens farouches dont l'auteur des *Dialogues Philosophiques* n'a pas été le maître le moins éloquent ni le moins écouté, font éclater de temps en temps, à l'indignité stupeur de cette société légère, superficielle, que Dieu décidément aveugle, qui applaudit, depuis plus de cent ans, à toutes les tentatives impies et sacrilèges de ceux qui ébranlent ses bases, qui élève même les plus hardis démolisseurs aux premières magistratures, et qui s'étonne ensuite de trembler quelquefois, en attendant de sauter tout de bon. L'explosif de l'académicien est bénin, bénin. C'est à la fleur de mauve, melliflue, édulcoré comme un julep. C'est l'anodin à sa plus haute puissance. La méthode du plus célèbre critique antichrétien de ce temps est si simple, qu'on s'étonne que d'autres ne l'aient point, sinon découverte—elle est vieille comme le doute en l'incrédulité—du moins exploitée avant lui. Elle se résume tout entière en cette affirmation : Il n'y a pas de surnaturel. La proposition renferme, pour Ernest Renan, une vérité absolue. L'art suprême du critique a été de faire croire que

(1) L'enfer eut souvent la main plus heureuse. Ce serait à croire que l'intelligence de l'homme ennemi baïssa ; à moins, ce qui me paraît plus probable, que ce soit nous qui baïssions.

c'était une vérité acquise. Il n'y a pas un esprit doué de quelque pénétration qui ne s'aperçoive que l'*à priori* a été élevé, avec une rare audace, à la hauteur d'un axiome.

Il faut être juste surtout pour un adversaire. Renan ne repousse pas tout surnaturel. Il en distingue, à bon droit, deux sortes : le surnaturel général et le surnaturel particulier. Il ne veut pas qu'on l'accuse de nier le surnaturel général, qu'il définit lui-même : « l'âme cachée de l'univers, l'idéal, source et cause finale de tous les mouvements du monde. »

Assurément le moindre reproche que l'on pût faire à cette définition serait de n'être pas un modèle de définition claire. Mais, dans l'ordre des vérités philosophiques, il ne faut rien demander de précis à Ernest Renan. Son esprit, au rebours des autres, a horreur du déterminé. Le vague seul l'attire, le séduit, le captive et le charme (1).

Il ne nous déplaisait pas d'entendre une fois encore le philosophe nous dire qu'il ne protestera jamais assez haut contre la calomnie de ceux qui voudraient le confondre avec les matérialistes purs, que rien ne fut plus éloigné de sa pensée qu'un grossier sensualisme et qu'il mit toujours son honneur à croire que seule la vie intellectuelle et morale a quelque prix et une pleine réalité.

- Au reste, ce n'est point, à proprement parler, du surnaturel général que l'on s'occupe en cette étude, mais principalement du surnaturel particulier. Par ce mot « le surnaturel particulier » le critique entend : « l'intervention de la Divinité, en vue d'un but spécial », le miracle, la prophétie, par exemple (2).

Nous venons de toucher au fond même du débat ; nous voici au centre du terrain d'attaque. Il importe d'examiner attentivement et d'explorer de tout côté le terrain d'attaque, et de voir d'un regard ferme et pénétrant ce qui s'agit au fond même du débat.

(A suivre.)

(1) C'est de la plume de l'académicien pourtant qu'est tombée cette phrase terrible : « Malheur au vague ! mieux vaut le faux ; la vérité, comme l'a très bien dit Bacon, sort plutôt de l'erreur que de la confusion. »

(2) En un autre endroit, Renan définit le surnaturel : « un acte particulier de la Divinité, venant s'insérer dans la série des événements du monde physique et psychologique, et dérangeant le cours des faits en vue d'un gouvernement spécial de l'humanité. »

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu au Bon Pasteur, le 9 ; à Saint-Denis, le 11 ; au Couvent de Saint-Romuald, le 13—On a confié au R. P. Valiquette, promoteur diocésain, la distribution de la magnifique LETTRE PASTORALE SUR L'ASSOCIATION DE LA STE FAMILLE que Son Eminence désire voir p^r être dans toutes les familles comme le dernier testament d'un père dévoué à ses enfants.

L'édition ordinaire se vend 50 cts la douzaine.

L'édition de luxe (papier très précieux et couvert) se vend 75 cts la douzaine.—La rumeur s'accrédite que le « *Canada-Review* » va s'adresser aux tribunaux civils et réclamer des dommages pour avoir été interdit par l'autorité ecclésiastique.—Nous publierons dans le prochain numéro tous les documents relatifs à l'Association de la Sainte Famille.—Quand notre étude sur les maisons d'éducation et de charité de Québec sera terminée, nous nous proposons de dire un mot de l'administration municipale de Québec.—*L'Oiseau Mouche* du séminaire de Chicoutimi vient de prendre son vol. Qu'il soit le bienvenu ! Il ressemble, presque à s'y méprendre, sous le rapport matériel et intellectuel, à *l'abeille* du Petit Séminaire de Québec, que l'on regrette encore.—Sous presse : *Le prêtre et ses détracteurs*, par le R. F. Lacasse, O.M.I., sous forme de causeries. Prix, 25 cents le volume ou 5 volumes pour une piastre. Cette nouvelle mine sera d'un immense intérêt.

Etranger.—Un journal protestant du Transvaal fait l'éloge d'un missionnaire français, le R. P. Vigneron, qui, outre les langues classiques, parle vingt-cinq langues européennes ou orientales.—Miss Lina Shar, d'une famille luthérienne de Norvège, vient de faire son abjuration dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph, à Chambéry. C'est la treizième qui a lieu dans cette chapelle depuis 1887.—Le Pape prépare une encyclique sur la propagande anti-clavagiste.—Le prochain congrès catholique allemand siégera à Wurzburg, sous la présidence de Lœwenstein.—30 archevêques et évêques d'Orient ont déjà promis d'assister au congrès eucharistique de Jérusalem. —Le 9 janvier, le Pape créera cardinaux : Mgr Persico ; Mgr Mocenni ; Mgr Kremenz, archevêque de Cologne ; Mgr Kopp, évêque de Breslau ; Mgr Vaughan, archevêque de Westminster ; Mgr Walsh, archevêque de Dublin ; Mgr Vazarye, primat de Hongrie ; Mgr Sanz y Forés, archevêque de Séville ; Mgr Meignan, archevêque de Tours ; Mgr Levot, archevêque de Bordeaux ; Mgr di Pietro, nonce à Madrid, et Mgr Galimberti, nonce à Vienne.—Mgr Dusserre est nommé archevêque d'Alger. Quant au siège primateal de Carthage, il y sera pourvu plus tard.